

spéciales au Père Eternel récitées tous les jours dans la communauté depuis le 4 avril 1770, où commença ce pieux usage.

Le 22 mai 1759, M. de la Valinière fut nommé curé à la Rivière-des-Prairies et y demeura jusqu'au 19 septembre 1766. On le trouve ensuite curé de Saint-Henri de Mascouche, du 2 novembre 1766 au 3 janvier 1769 ; à Saint-Sulpice, du 30 janvier 1769 au 4 octobre 1773 ; et à l'Assomption, du 11 novembre 1774 au 1er février 1777. Il faut ajouter Lavaltrie, du 18 octobre 1768 au 18 novembre 1771, paroisse qu'il desservit évidemment en même temps que Saint-Henri de Mascouche, puis ensuite avec Saint-Sulpice. Dans une lettre adressée à l'évêque de Québec, il se plaignit qu'il a perdu la moitié de ses biens à Lavaltrie. Esprit inquiet et changeant, il ne pouvait évidemment pas rester en place et il fut certainement l'un des plus grands voyageurs de son temps !

Quand il prit possession de la cure de l'Assomption, en 1774, l'abbé de la Valinière semblait prévoir les amertumes qui l'y attendaient ; car il écrit à l'évêque : " au commencement d'un ouvrage aussi formidable comme celui dont on m'a chargé, je me résigne à mon sort, parce que le Seigneur m'a répondu par la voie de mes supérieurs " *ad omnia ad quae mittam, dicit Dominus, ibis...* " Il n'y fut pas heureux en effet, et, peut-être par sa faute, fut compromis et accusé à l'occasion de l'invasion du Canada par les Américains en 1775. D'après son autobiographie que l'on conserve au Séminaire de Montréal, il n'eut cependant absolument rien à se reprocher en toute cette affaire. Il desservait sa paroisse de l'Assomption et ne s'occupait qu'à prier Dieu et à prêcher la fidélité au roi, pous-